

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Renouvellement de l'Entente de partenariat régionale en tourisme de la Baie-James

Chibougamau, le 24 juillet 2017 – En vue de favoriser le développement de l'offre touristique de la Baie-James, le député d'Ungava et adjoint parlementaire du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Jean Boucher, au nom de la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie, M^{me} Julie Boulet, a annoncé le jeudi dernier le renouvellement l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) jusqu'en 2020, à hauteur de 700 000 \$.

Dans le cadre du financement de l'EPRT de la Baie-James, le ministère du Tourisme accorde 208 000 \$, Tourisme Baie-James 209 000 \$, l'Administration régionale Baie-James 208 000 \$ et la Société de développement de la Baie-James 75 000 \$, pour un total de 700 000 \$.

Les clientèles admissibles sont les suivantes :

- Les organismes à but lucratif (OBL) légalement constitués au Québec;
- Les organismes à but non lucratif (OBNL) légalement constitués au Québec;
- Les coopératives légalement constituées au Québec;
- Les municipalités;
- Tout regroupement de ces clientèles.

Les catégories de projets admissibles sont les suivants :

- Attractions, activités et équipements;
- Études;
- Structuration de l'offre touristique régionale;
 - o Sont admissibles les projets reliés à l'implantation de routes et circuits touristiques, le développement d'un produit thématique ou tout autre projet démontrant une structuration de l'offre touristique.
- Hébergement;
- Festival et événements;
- Services-conseils;
 - o Une aide financière peut être accordée pour l'embauche d'un consultant en coaching, services-conseils visant l'adoption de meilleures pratiques d'affaires, le développement des compétences de la main-d'œuvre, l'amélioration de la qualité des services à la clientèle, l'accompagnement dans le développement d'un nouveau projet ou d'une nouvelle activité.

Un premier appel de projets sera lancé en début août, pour une date limite de dépôt et de réception des projets déterminée le 15 septembre 2017. À cet effet, de plus amples informations seront communiquées ultérieurement.

Citations :

« C'est avec enthousiasme que j'accueille ce renouvellement de partenariat entre le gouvernement du Québec et les associations touristiques régionales, qui travaillent fort pour développer l'offre touristique du territoire. La demande est forte pour les destinations nordiques, et notre vaste territoire, avec ses milieux naturels uniques, recèle un potentiel touristique énorme. Les investissements ont bondi depuis les dernières années, et j'encourage les acteurs de l'industrie locale et régionale à poursuivre leur excellent travail. »

Jean Boucher, député d'Ungava et adjoint parlementaire du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

« Les EPRT font partie des outils financiers efficaces pour accroître l'investissement privé, stimuler l'innovation et augmenter l'intervention des régions. La mise en commun des forces régionales contribuera au maintien et à la création d'emplois.»

Julie Boulet, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie

« Cet immense territoire a beaucoup de potentiel. Il recèle de trésors naturels, tels que son vaste réseau hydrographique de lacs et de rivières, lequel relie les écosystèmes forestiers à ceux des estuaires et des zones côtières de la baie James. Cette reconduction permettra aux Jamésiens de poursuivre la mise en valeur de leurs produits culturels et d'aventure ainsi que d'écotourisme, ce qui permettra d'offrir de nouvelles possibilités de découvertes et d'activités idéales pour les visiteurs à la recherche d'expériences authentiques. »

Luc Blanchette, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

« Les acteurs de l'industrie touristique de la Baie-James se réjouissent de l'annonce de l'EPRT. Celle-ci correspond tout à fait aux objectifs de notre plan stratégique conjoint 2015-2020, qui vise le développement d'une offre touristique nordique forte et misant sur une gamme de produits attrayants, concurrentiels, authentiques, durables, novateurs et de qualité. De plus, cette annonce est la concrétisation d'une grande démarche de concertation qui inclut non seulement le ministère du Tourisme, mais également, l'Administration régionale Baie-James et la Société de développement de la Baie-James. Au nom du conseil d'administration, j'aimerais vous remercier, chers partenaires, car cette mise en commun de nos forces vives contribuera à faire un pas de géant en vue de faire de la région d'Eeyou Istchee Baie-James une destination de calibre international d'ici 2020. »

Alexandre-Maxim Jacob, président de Tourisme Baie-James

« Le tourisme a pris une place importante dans les orientations de l'Administration régionale Baie-James cette année. Nous nous réjouissons donc de cette annonce qui facilitera le soutien aux différentes initiatives régionales. Avec cette participation financière, le gouvernement du Québec vient appuyer davantage la région et fait preuve que le tourisme est une part intégrante de notre économie. En tant que partenaire

privilegié de Tourisme Baie-James, l'Administration régionale Baie-James ne peut que souligner cette initiative qui contribuera au rayonnement de la région avec tout ce qu'elle a de beau et bon à offrir. »

René Dubé, président de l'Administration régionale Baie-James

Pour visionner l'annonce de l'EPRT en intégralité, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://www.facebook.com/tourismebaiejames/videos/1295220267253574/>

Faits saillants :

- Les EPRT ont pour but de concerter les actions du ministère du Tourisme, des associations touristiques régionales et d'autres partenaires régionaux pour permettre la réalisation de projets de développement de l'offre touristique régionale qui contribueront à l'atteinte des cibles de performance touristique du Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 et de son plan d'action 2016-2020.
- Les EPRT visent à répartir les investissements de l'industrie touristique en fonction des priorités régionales et à renforcer la synergie de tous les partenaires régionaux.

-30-

Informations :

Mitchell Dion, directeur général

Tourisme Baie-James

(418) 748-8140, poste 222